

*Phase 4 : Dossier réglementaire
En date du 31/12/2020*

**DOSSIER DE DECLARATION D'INTERET GENERAL SANS
ENQUETE PUBLIQUE (LOI WARSMANN) ET DOSSIER DE
DECLARATION LOI SUR L'EAU**
Bassin versant de la Voutonne (72)

*Communes concernées : CHAPELLE-D'ALIGNÉ, COURTILLERS,
LOUAILLES, PRECIGNE, VION*

DOCUMENT E : RESUME NON TECHNIQUE

MAITRE D'OUVRAGE :

Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe
13 rue de la Libération
53270 Sainte Suzanne et Chammes





RESUME NON TECHNIQUE

Il est proposé un résumé synoptique des informations administratives importantes des dossiers réglementaires.

Nature des dossiers :

Dossier de Déclaration d'Intérêt Général sans enquête publique (loi Warsmann) et de déclaration loi sur l'eau, relatif aux travaux sur le bassin de la Voutonne. Maître d'ouvrage : **Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe.**

Nom et adresse des demandeurs

<i>Adresse :</i>	Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe 13 rue de la Libération 53270 Sainte Suzanne et Chammes SIRET : 200 087 419 00012	<i>Contacts :</i>	Présidente : Mme Adélaïde DEJARDIN Téléphone : 02 43 68 11 49 Mail : contact@sbems.fr Technicienne de rivière : Cécilia ANDRE
------------------	---	-------------------	---

Communes concernées par le projet

Le territoire du SBEMS est assez conséquent. Il comporte 65 communes adhérentes, réparties dans 5 Communautés de Communes :

- Communauté de Communes des Coëvrons (3C) ;
- Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS) ;
- Communauté de Communes de Sablé-sur-Sarthe ;
- Communauté de Communes de Loué-Brûlon-Noyen ;
- Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez.

Au sein du territoire de la Voutonne, il y a 10 communes concernées, dont 7 sur la Communauté de Communes de Sablé-sur-Sarthe.

Tableau 1 : Liste des communes présentes sur la zone d'étude

Commune	Code insee
BAILLEUL	72022
CHAPELLE D'ALIGNÉ	72061
LOUAILLES	72167
PRECIGNÉ	72244
MORANNES	49220
PARCE-SUR-SARTHE	72228
VION	72378
SOLESMES	72336
COURTILLERS	72106
SABLÉ-SUR-SARTHE	72264

Les actions de ce programme d'actions sont réparties sur seulement 5 communes : Chapelle d'Aligné, Courtillers, Louailles, Précigné et Vion.

Linéaire d'action par commune

Il est présenté en suivant un récapitulatif des actions inscrites dans le programme d'actions par commune.

Tableau 2 : Synthèse des actions par type et par commune du territoire

commune	Action de renaturation de lit mineur	Action de continuité écologique	Action sur lit majeur
CHAPELLE-D'ALIGNÉ (LA)	492 ml		
COURTILLERS	291 ml	1	
LOUAILLES	1 518 ml		
PRECIGNE	2576 ml	6 ouvrages + 1 étude complémentaire	1
VION	926 ml		

N.B. : la rivière étant la limite communale sur certains secteurs, chaque berge appartient à une commune différente. Le linéaire peut donc se retrouver comptabilisé sur 2 communes. Il en va de même pour les ouvrages concernés par des actions de restauration de la continuité écologique.

Synthèse des actions

Tableau 3 : Récapitulatif des actions inscrites au programme d'actions

Type de travaux	Nombre	Coût TTC
Restauration de frayère	1 zone	9 600 €
Etude bilan	1 unité	15 360 €
Financement de poste de technicien	6 années	108 000 €
Communication	6 années	9 000 €
Indicateurs de suivis	3 campagnes	8 640 €
Travaux sur petits ouvrages de franchissement	1 ouvrage	4 800 €
Micro-seuils successifs	2 ouvrages	12 000 €
Diversification du lit : Blocs	704 ml	12 672 €
Diversification du lit : Déflecteur	1 842 ml	55 260 €
Diversification et restauration du lit	658 ml	19 740 €
Recréation d'un nouveau lit	1 114 ml	193 260 €
Réhaussement du lit incisé par rechargement en solide	914 ml	32 904 €
Renaturation : réactivation	571 ml	68 520 €
Effacement total	9 ouvrages	56 400 €
Etude complémentaire	1 ouvrage	12 000 €
Forfait : entretien ripisylve et gestion embâcles	6 années	17 280 €
TOTAL		635 436 €

L'ensemble du budget du programme d'actions inscrit dans les dossiers réglementaires s'élève à **635 436 € TTC**.

Le coût prévisionnel des actions concernées par la DIG dans le cadre de l'étude préalable à la mise en place du Contrat Territorial Milieux Aquatiques sur le territoire de la Voutonne s'établit à hauteur de **494 436 € TTC**.